



VIRTUO RPE GRÉSÉ

REVÊTEMENT DE FINITION D3 À BASE DE RÉSINES ACRYLIQUES EN DISPERSION

- Façade, neuf (ou anciennement faïencé)
- Béton, enduit à base de liant hydraulique, anciennes peintures adhérentes

CLASSIFICATION

NF T 36005, famille II classe 2 b
 NFT 30700 Type 2
 NF P 84403 D3 (RPE/NF T 30-700)
 NF 1062-1 (T34722)
 E5 V2 W2 A0

QUALITÉS DOMINANTES



- Excellente tenue aux intempéries
- Bonne tenue à l'eau et aux efflorescences
- Masque les imperfections du support
- Finition décorative structurée d'aspect grésé ou Ribbé mono-couche
- Microporeux

MAT STRUCTURÉ

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Acrylique en dispersion
Aspect final	Mat structuré aspect ribbé ou grésé
Présentation	Pâte épaisse
Teintes	Blanc et teintes (dont le coefficient d'absorption solaire est inférieur à 70%)
Densité	1,88
Extrait sec	En poids : 84% / En volume 67%
Rendement théorique	3 à 3,8 kg/m ²
Rendement pratique	Prévoir un essai sur le support pour déterminer la consommation réelle
Matériel d'application	Empâtage : à la taloche inox en prenant soin d'éliminer par raclage l'excédent de matière. Décor : à la taloche plastique.
Séchage	Hors poussières : 1 heure à 20°C et 70 % d'humidité relative Sec en surface : 4 heures Durcissement à cœur : 1 semaine environ
Etiquetage	Néant
Dilution	Eau, prêt à l'emploi.
Nettoyage des outils	Eau

SUPPORTS

Neufs ou anciens : béton, enduits de mortier à base de liant hydraulique, fibrociment, briques, revêtements et anciennes peintures adhérentes.

PRÉPARATION DES SUPPORTS ET APPLICATION

Les surfaces seront préparées conformément à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1)

Décapage éventuel dans le cas d'anciennes peintures écaillées ou mal adhérentes.
Suivant nécessité : grattage, brossage, lavage haute pression pour rendre le support propre et sain.
Traitement fongicide algicide si besoin en cas de présence de champignons ou d'algues.

Sur béton, enduit hydraulique non absorbant appliquer le primaire VIRTUO RPE FIXATEUR à raison de 150 à 200 g/m² puis 1 couche de VIRTUO RPE GRÉSÉ.

Sur supports très poreux ou manquant de cohésion imprégner le support avec VIRTUOTECH FIXATEUR INCOLORE dilué à 20% de white-spirit puis 1 couche de primaire VIRTUO RPE FIXATEUR à raison de 150 à 200 g/m² et finir avec 1 couche de VIRTUO RPE GRÉSÉ.

VIRTUO RPE GRÉSÉ s'applique en 1 couche régulière (en s'appuyant sur la taille du grain) à la taloche, à la lisseuse ou au plateau inox en en prenant soin d'éliminer par raclage l'excédent de matière et réaliser le décor aussitôt après à la taloche plastique en mouvements circulaires, horizontaux ou verticaux selon l'aspect désiré.

Bien **remuer le produit** avant application pour le rendre parfaitement homogène.

PRÉCAUTIONS

Il est déconseillé d'appliquer par température inférieure à + 5°C ou supérieure à + 30°C, vent fort, supports gelés, condensants ou par conditions climatiques limites (brouillard, pluie menaçante, risques de gelées nocturnes).

Pour éviter d'éventuelles nuances de teinte, **il est recommandé** d'utiliser un même lot de produit pour un même chantier.

Les teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35 %) **sont à éviter** sur des surfaces pouvant être exposées au soleil.

CARACTÉRISTIQUES COMPLÉMENTAIRES

Stockage	2 ans en emballage d'origine non entamé. Veillez à bien refermer le couvercle après utilisation. Stocker à l'abri du gel.
Transport et étiquetage	Se reporter à la fiche de données de sécurité établie selon les directives Européennes en vigueur disponible sur notre site www.habitationbatiment.com
Conditionnement	25 kg
Hygiène et sécurité	Mesure de prévention : utiliser dans des zones bien ventilées. Laisser hors de la portée des enfants, en cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage. Pour la protection individuelle, se reporter à la fiche de donnée de sécurité.
Classification COV	Valeur limite UE (2010) (cat. A/c) : 40 g/l Ce produit contient maximum 30 g/l COV

GESTION DES DÉCHETS

ENVIRONNEMENT

Bien refermer le pot après usage.

Contribuer à préserver l'environnement en ne jetant pas de résidu à l'égout, ni dans les ordures ménagères.

Veillez rapporter votre pot vide dans une déchetterie.

Pour votre produit inutilisé, veuillez vous renseigner auprès des autorités locales afin de connaître les modalités d'élimination et de collecte.

Les renseignements de la présente fiche sont à titre indicatif et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.